

# Rencontre avec Emmanuelle Polak

## « On restitue une mémoire »

Valérie Mazerolle

Le 25 janvier dernier, au moment où les députés examinaient le projet de loi visant la restitution de quinze œuvres d'art aux ayants droit de familles juives spoliées, elle était dans l'hémicycle. À l'issue du vote, c'est vers les familles, vers les chercheurs ayant travaillé pour que ces œuvres reviennent à la famille qui en était propriétaire avant la guerre, vers elle, que les parlementaires se sont tournés. Pour saluer un travail titanesque, conduit pour tenter de réparer les mémoires.

Docteure en histoire de l'art, spécialiste du marché de l'art sous l'Occupation, Emmanuelle Polack a fait des restitutions d'œuvres d'art spoliées entre 1933 - date de l'instauration des lois anti-juives en Allemagne - et 1945 son combat. Un combat moral, aux résonances personnelles, qu'elle a mené en accompagnant des familles dans ces procédures longues et à l'issue incertaine, et qu'elle porte depuis 2020 au Louvre, qui l'a chargée de faire la lumière sur les collections acquises pendant cette période. Elle viendra évoquer ce jeudi, à Bourges, une femme animée d'un sens de la justice et d'un courage exceptionnels, à laquelle elle a consacré une exposition et dont elle a publié les carnets : Rose Valland. Attachée de conservation au musée du Jeu de paume, où transitaient les œuvres confisquées par les nazis, Rose Valland a discrètement et méticuleusement dressé leur liste pour pouvoir un jour les restituer aux familles spoliées, tra-

### Entretien

Spécialisée dans la recherche et la restitution des œuvres d'art spoliées pendant l'Occupation, Emmanuelle Polack sera à Bourges, ce soir, pour mettre en lumière l'engagement de Rose Valland pour identifier puis restituer ces œuvres après la guerre.



EMMANUELLE POLACK. « Chercheuse de provenance » pour les œuvres spoliées. PHOTO E. POLACK

vaill qu'elle a pu mener au sortir de la guerre.

■ **Spoliation et restitution. Commençons par ces deux mots. Par préciser le sens que vous leur donnez.** Quand je parle de « spoliation », je précise toujours : « à caractère antisémite. » C'est bien ce sur quoi je travaille. La spoliation, c'est différent du pillage. Le pillage, c'est une armée qui va voler, confisquer des biens comme butin de guerre. Les spoliations durant la Seconde Guerre mondiale reposaient sur des ordonnances allemandes appliquées avec zèle par le gouvernement de Pétain. L'Allemagne travaille sur ces questions, et la France

également : une responsabilité a été mise au jour avec le discours de Jacques Chirac de 1995 dans lequel il reconnaît la responsabilité de l'État français dans la déportation. Quant à la restitution, elle relève pour moi de la réparation. En France, l'ordonnance du 21 avril 1945 frappe de nullité tout acte de spoliation suite à l'invasion allemande et stipule que l'acquéreur ou les acquéreurs successifs du bien spolié, considérés comme possesseurs de mauvaise foi au regard du propriétaire dépossédé, doivent le restituer. On ne pourra certes jamais combler le vide laissé par les morts, ce vide qui a dés-

structuré des générations. Mais quand on restitue une œuvre, on restitue plus qu'une œuvre. On restitue une mémoire, une identité, on reconnaît le fait que les familles ont été victimes de spoliation.

■ **A-t-on une estimation du nombre d'œuvres d'art spoliées aux familles juives entre 1933 et 1945 ?** On dit que 100.000 œuvres ont été transférées de France vers l'Allemagne. 60.000 sont revenues dans l'immédiat après-guerre dans le cadre d'un mouvement de récupération auquel Rose Valland a pris part. 45.000 ont été restituées entre 1945 et 1950. Sur les œuvres ni réclamées ni restituées, 13.000 ont été

vendues par l'État dans les années 1950, le plus souvent sans catalogue de vente. Aujourd'hui, il faudrait des moyens considérables pour parvenir à toutes les retrouver. Plus de 2.000 œuvres, sélectionnées notamment pour leur intérêt artistique, ont été confiées à la garde des musées nationaux.

depuis quelques années. **Vous en êtes une actrice clef. Que s'est-il passé entre ces deux moments ?** Les années 1950 à 1980, je les appelle les « trente silencieuses ». C'était le temps de la construction européenne, de la concorde nationale. Les familles de déportés pleuraient leurs morts. Jusqu'à la fin des années 1970, on parlait peu de la Shoah.

En ce qui concerne la restitution de biens, 2013 a constitué une année charnière avec la découverte, à Munich et Salzbourg de 1.406 œuvres issues de la collection de Hildebrand Gurlitt, artisan du trafic d'œuvres d'art volées dans les collections juives, marchand d'art d'Hitler. Un immense travail pour déterminer la provenance des œuvres a été mené, ouvrant la voie à des restitutions. En étudiant la collection Gurlitt, j'ai pu identifier un tableau ayant appartenu à Georges Mandel et des œuvres spoliées dans la collection d'Armand Dorville. Toutes ont été restituées. ■

(\*) La mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945.

« 100.000 œuvres ont été transférées vers l'Allemagne »

■ **Le Louvre vous a confié la délicate mission de retrouver la provenance des milliers d'œuvres spoliées pendant la guerre. Vit-on un moment clef dans le mouvement de restitution des biens spoliés ?** Oui. L'opinion publique est désormais très alertée sur ce phénomène. Elle est en demande de réparation, de justice. C'est très perceptible chez les jeunes générations. Le sujet a évolué grâce aux recherches universitaires, aux médias. Et le cadre législatif évolue. En 2019, une mission (\*) a été créée auprès du ministère de la Culture pour faire avancer ces questions. Dans cette quête de vérité complexe, on s'est heurté à quelques résistances, mais les choses évoluent. Il y a des raisons de se réjouir.

■ **Vous évoquez le mouvement de récupération dans l'immédiat après-guerre. Un autre mouvement, d'envergure, d'identification et de restitution, se déploie**

### RENCONTRE

**Aujourd'hui.** Paroles publiques, les Amis de l'Humanité et le musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges, accueillent ce soir, à 19 heures, Emmanuelle Polack pour une conférence autour de Rose Valland, « la dame du Jeu de paume ». Amphithéâtre des Archives départementales, rue Heurtault-de-Lammerville. Entrée gratuite.